Le dialogue entre l’église catholique et les églises orthodoxes orientales

Imprimer
Imprimer

nazionale per il dialogo teologico tra la Chiesa cattolica e le Chiese ortodosse

p. Frans Bouwen, m.afr.

La Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l’Église catholique et les Églises orthodoxes orientales a tenu sa quatorzième réunion plénière à Rome, du 22 au 27 janvier 2017. Ce dialogue s’est ouvert officiellement en 2004 et concerne les Églises qui n’ont pas reconnu le concile de Chalcédoine de 451 et qui, dans le passé, étaient appelées improprement « Églises monophysites », notamment : l’Église arménienne apostolique, l’Église syriaque orthodoxe, l’Église copte orthodoxe, l’Église éthiopienne orthodoxe, et l’Église malankare syriaque orthodoxe. L’Église érythréenne orthodoxe est empêchée de participer au dialogue, à cause de la situation interne dans ce pays.

Ce dialogue officiel a été précédé de dialogues non officiels, de la signature d’accords christologiques par le pape de Rome et les chefs de ces Églises, et de dialogues bilatéraux avec l’Église copte et l’Église malankare orthodoxes.

Rapidement ce dialogue s’est révélé confiant et très fraternel. Les membres de la Commission ont appris à se connaître et à s’estimer et sont heureux de se rencontrer et d’échanger sur les orientations théologiques et la vie concrète de leurs Églises. Deux documents communs ont été publiés jusqu’à présent : « Nature, constitution et mission de l’Église », en 2009, et « Exercice de la communion dans la vie de l’Église ancienne et ses implications pour notre recherche de la communion aujourd’hui », en 2015.

Le premier document était une belle surprise de l’Esprit. Après des débuts un peu timides, les membres de la Commission constatent, moins de cinq ans plus tard, que leurs Églises ont en commun une vision fondamentale de l’Église, sur la base de l’ecclésiologie de la communion, tout en notant quelques questions qui demandent une étude supplémentaire, comme le nombre des conciles œcuméniques et la question d’un ministère de communion au niveau universel.

C’est cette dernière question que commence à explorer le deuxième document. Il porte sur les cinq premiers siècles, à savoir le temps que catholiques et orthodoxes orientaux vivaient en communion, temps qui est considéré comme une source privilégiée d’inspiration pour la recherche de l’unité aujourd’hui. Le texte constate que toutes les Églises ont toujours eu le souci de vivre en communion les unes avec les autres et ont nourri cette communion de manières très variées : non seulement par des rapports officiels (synodes, lettres ou visites), mais aussi par bien d’autres aspects de la vie ecclésiale, comme la prière, la liturgie, le martyre, le monachisme, la vénération des saints et les pèlerinages. On constate que « cette communion est multidimensionnelle et ne peut être réduite à la seule communion officielle, hiérarchique ». Une conclusion importante en découle : « Les membres de la Commission sont à même d’observer avec satisfaction que, pour une grande part, la communication qui existait entre leurs Églises aux premiers siècles a été ravivée ces dernières années ». Leurs études futures s’inséreront dans cette perspective : « Ils se demanderont dans quelle mesure la restauration des relations qui existaient aux premiers siècles est suffisante pour rétablir la pleine communion sacramentelle aujourd’hui ».

C’est dans cet esprit que la Commission a entrepris l’étude des sacrements : le baptême et la confirmation, à la réunion au Caire en 2016, et l’eucharistie, à la réunion à Rome, cette année. Il reste quelques questions ouvertes concernant une reconnaissance mutuelle du baptême, mais il existe un accord complet sur l’Eucharistie, respectant les diversités dans les prières eucharistiques et la pratique de la célébration. Tout particulièrement, le rapport constate que « tous les éléments de l’anaphore sont nécessaires pour la consécration eucharistique », niant toute opposition entre les paroles de l’institution et l’épiclèse, et que « l’usage habituel de pain fermenté ou non fermenté ne constitue pas de désaccord fondamental en matière de doctrine ». Deux polémiques historiques entre l’Orient et l’Occident sont ainsi surmontées sans avoir fait l’objet d’un débat explicite. Signe clair d’une entente de plus en plus profonde.

A la prochaine réunion, qui se tiendra à Sainte Etchmiadzine, en Arménie, en janvier 2018, la Commission étudiera les sacrements de pénitence, de l’ordre et de l’onction des malades, afin d’élargir encore davantage la base d’entente et de rapprochement.